

L'engagement bénévole

Texte: Tanja Aebli, France Santi / Photo: Vera Markus

Sans les bénévoles, les associations auraient bien du mal à survivre. Les comités n'existeraient pas et bon nombre d'actions et de projets communautaires resteraient dans les tiroirs. Insieme ne fait pas exception à la règle. Au sein de ses associations régionales s'activent, travaillent et participent de nombreux bénévoles. Un engagement qui apporte beaucoup, mais qui exige aussi.

Erich Bourquin l'avoue sans détour: la soupe, ça n'a jamais vraiment été son truc. Pourtant, depuis que, bénévolement, il met une fois par semaine la main à la pâte au Ladenbistro de Bienne, ses préférences culinaires ont formidablement évolué: la soupe, il adore! "Si cette soupe me plaît tant, c'est parce qu'il s'agit d'une réalisation commune", explique-t-il, avant de replonger la louche dans la Minestrone.

Il est vrai qu'avant que cette soupe n'arrive dans l'assiette du client, elle aura demandé la participation de toute une équipe: certains pour faire les commissions, d'autres pour apprêter les légumes, remuer et mixer la soupe, d'autres enfin pour la servir et, finalement, encaisser l'argent.

Une équipe un peu particulière: Erich Bourquin, fraîchement retraité, est l'un des 23 bénévoles qui avec 14 personnes vivant avec une déficience cognitive font tourner la boutique du mardi au samedi.

Les clients qui viennent au Ladenbistro apprécient aussi les mets qui y sont servis. Dans le petit espace restaurant, étudiants, grand-mères, passants et connaissances des employés se côtoient. L'ambiance est agréable tant devant que derrière le comptoir. Le travail semble, ici, être un pur plaisir. Marlise Sauser, qui est également bénévole aux côtés d'Erich Bourquin, confirme. "Je viens volontiers ici, car chaque jour est différent", dit l'ancienne employée de bureau, aujourd'hui à la retraite et grand-mère de quatre petits-enfants. "C'est un travail passionnant, nous devons faire avec les capacités et limites du groupe", ajoute son collègue Erich Bourquin, par ailleurs le seul homme de l'équipe.

Ici, chacun travaille selon ses compétences et à son rythme. Les employés avec déficience cognitive apprécient tant leur job que certains d'entre eux viennent même parfois le samedi donner un coup de main bénévolement.

Les règles du bénévolat

Trois mois après l'ouverture du café – qui n'aurait jamais vu le jour sans l'engagement de bénévoles – le bilan est, aux yeux de Claudia Bischler, entièrement satisfaisant. La Co-Directrice du Ladenbistro explique ce succès part le soin le soin porté à l'organisation de l'engagement



volontaire. Si les seuls critères exigés sont le désir de travailler à un projet communautaire et une ouverture d'esprit envers les personnes avec handicap mental, le café suit les recommandations faites par les associations en faveur du bénévole, tel Benevol ou Association Bénévolat-Vaud.

Ainsi, afin de garantir une certaine constance et instaurer la confiance, les équipes journalières sont toujours les mêmes. Quant au taux d'activité, identique pour tous, il ne dépasse pas une demi-journée par semaine. Cette limitation temporelle vise tant à éviter de concurrencer un travail salarié qu'à permettre aux bénévoles de s'engager sans se surmener.

Mais ce n'est pas tout. Au Ladenbistro, les bénévoles notent leurs heures, profitent d'une évaluation régulière et peuvent faire part de leurs idées ou souhaits. Ils ont également droit à une formation et un accompagnement avant et pendant l'engagement. Pour Marie-Chantal Collaud, permanente à l'Association Bénévolat-Vaud, "ces règles sont es



sentielles pour assurer un engagement à long terme des bénévoles.” Pour Marie-Chantal Collaud, permanente à l’Association Bénévolat-Vaud, “ces règles sont essentielles pour assurer un engagement à long terme des bénévoles.”

Un apport indispensable

Mais, au-delà de ces règles, Erich Bourquin et Marlise Sausser soulignent que pour eux, ce qui compte avant tout, c’est le plaisir.

Le plaisir, c’est d’ailleurs le critère premier selon les statistiques mises à disposition à l’occasion de l’année européenne du bénévolat.

Selon cette même source, trois millions de personnes, soit 40% de la population âgée de plus de 15 ans, s’engagent en Suisse de manière formelle (dans une organisation, un parti, une association) ou informelle sans être rétribuées. Un tiers de ces bénévoles sont des bénévoles élus, c’est-à-dire des personnes qui s’engagent à long terme dans des comités et qui

remplissent des fonctions à responsabilités. Autrement dit, le bénévolat représente près de 700 millions d’heures par année, ce qui est estimé à une valeur de 27 milliards de francs. Dans cette grande masse, **insieme** a aussi sa place. Comme le souligne Heidi Lauper, co-directrice d’**insieme** Suisse, les associations régionales existent grâce à l’engagement de volontaires: “Le travail bénévole est un pilier essentiel de notre organisation. Sans cet engagement, **insieme** n’existerait tout simplement pas”. Elle cite, pour preuve, les 1400 heures de cours et de loisirs dont profitent chaque année 1800 personnes avec une déficience cognitive, les 8 centres de loisirs ouverts pratiquement toute l’année et les innombrables heures de travail fournies par les bénévoles pour accompagner et encadrer les personnes concernées, pour organiser des événements ou pour faire fonctionner une association en remplissant une fonction au sein de son comité. Des activités qui se chiffrent à plus de 109’000 heures. Un chiffre qui veut dire tout

Pour la majorité des bénévoles, l’engagement doit d’abord être une source de plaisir.

simplement que chez **insieme** chaque place de travail payée se double d'une place bénévole. Dans les associations **insieme** régionales, les bénévoles agissent à tous les niveaux et sont indispensables, que ce soit au sein des comités, des groupes de travail ou lors d'actions ponctuelles (ventes, tenue de stand, fêtes).

Leur action varie cependant grandement d'une région à l'autre. Si certaines associations possèdent un secrétariat fort de 6 à 8 employés qui travaillent au côté des bénévoles, d'autres associations fonctionnent principalement, voire entièrement, grâce au volontariat, tant au niveau exécutif que dans les comités. Et si certaines associations suivent à la lettre les recommandations des associations de bénévoles en offrant dédommagement ou petites rétributions, certificats et formation, d'autres parient sur le tout gratuit et un suivi avant tout convivial.

Mais quelle que soit son organisation, le volontariat est apprécié à sa juste valeur dans les associations. "Nos bénévoles fournissent un travail gigantesque. Sans eux, ce ne serait tout simplement pas possible", résume Céline Laidevant d'**insieme** Genève.

La qualité du travail fourni par les bénévoles est très haute. "Nous avons l'avantage de nous appuyer sur un volontariat motivé: nos bénévoles sont généralement directement concernés par le handicap", souligne Delphine Vaucher, secrétaire d'**insieme** Neuchâtel. Normal pour une association "de parents". "Les parents sont indispensables, pour l'identité de l'association. Elle leur appartient",

ajoute la secrétaire d'**insieme** Neuchâtel. "Il n'est pas possible de conduire l'association sans eux. Les parents qui s'engagent représentent les intérêts de l'association", renchérit son homologue genevoise Céline Laidevant.

Certains bénévoles ne sont cependant pas parents. Il s'agit généralement de professionnels du handicap qui ont envie de s'engager d'une autre façon que dans leur quotidien professionnel. Mais pas uniquement. Parfois, il s'agit de personnes totalement étrangères à la question du handicap mental. A l'image d'Anne-Marie Oberson qui, sans connaître du tout le handicap, s'est engagée, il y a plus de trente ans, sur la demande d'une

amie concernée. Son rôle était alors de rendre visite à des personnes mentalement handicapées "sans famille". Une tâche qu'elle continue aujourd'hui encore à remplir – toujours avec le même plaisir – et qui l'a conduite à s'engager au sein du comité d'**insieme** Genève. Elle en est aujourd'hui la vice-présidente. "Quand je fais quelque chose, je le fais entièrement. C'est dans mon caractère", dit l'intéressée, un sourire aux lèvres.*

Il reste qu'accueillir un ou une bénévole ne se fait pas à la va-vite. Cela demande du temps et du doigté. "Nous essayons de privilégier une atmosphère agréable au sein de nos groupes de travail et comités. Le bénévole doit avoir un certain plaisir à son engagement. Le plaisir, c'est sa "récompense", dit Delphine Vaucher. Pour la secrétaire d'**insieme** Neuchâtel, il doit de plus bénéficier d'une attention particu-

"Sans le travail bénévole **insieme** n'existerait tout simplement pas."

"Il faut valoriser le bénévole"



Marie-Chantal Collaud est permanente à l'Association Bénévolat-Vaud, centre de compétence pour la vie associative du Canton de Vaud. Cette association est issue de la fusion, en décembre 2010, de deux associations (Association des services bénévoles vaudois et Association AVEC, centre d'appui à la vie associative).

Les statistiques laissent entendre que le bénévolat est une valeur importante en Suisse. Quelle est son ampleur?

Il reste très difficile de chiffrer le bénévolat. Mais grosso modo, on peut dire qu'en Suisse, une personne sur quatre s'engage. Ce taux d'engagement correspond à ceux des pays environnants possédant également une longue tradition en matière d'engagement bénévole, tels l'Allemagne, la France ou l'Italie.

Les milieux constatent une baisse du bénévolat depuis plusieurs années. Doit-on parler de crise du bénévolat?

Franchement, je n'y crois pas... Maintenant, il est possible qu'il y ait eu un léger recul dû à la crise: en temps de crise, les gens ont d'autres "chats à fouetter" que de penser à s'engager bénévolement. Et peut-être aussi que la teneur du bénévolat change. Dans notre société, qui va très vite et qui aime plus "zapper", il se peut que l'engagement se fasse plus individuel, plus séquencé, plus dans le ponctuel que sur la

durée. Et peut-être que les domaines de prédilection changent. Cela mériterait sans doute un approfondissement.

Il reste que des bénévoles, il y en a. Il faut aller les chercher. Et il faut leur donner la possibilité de se renseigner sur la demande.

Le recrutement demande un réel investissement en temps...

Oui. Les organisations qui recourent à des collaborateurs bénévoles pour développer leurs activités doivent consacrer du temps au bénévolat. Certaines associations ou institutions disposent d'ailleurs des postes de travail uniquement dédiés au recrutement et à l'accompagnement des bénévoles.

Mais les meilleurs promoteurs d'une organisation, ce sont les bénévoles eux-mêmes.

C'est pourquoi, il faut non seulement travailler à recruter, mais surtout à fidéliser le bénévole. Recruter et fidéliser sont deux choses complètement différentes.

Et comment fidéliser un bénévole?

Il faut premièrement accueillir la personne en lui présentant l'association et les enjeux, en organisant des rencontres entre les bénévoles, en offrant des moments de concertation. Le but est de faire adhérer le bénévole à la cause. Ensuite, il s'agit de lui déléguer une tâche cohérente. Et ce, dans un cadre agréable. L'engagement bénévole doit offrir du plaisir, un lien social et la possibilité de faire des

lière. Il doit être "bichonné", comme elle dit si bien. Cela est d'autant plus vrai qu'il semble toujours plus difficile de trouver des bénévoles. Sans être affolante, la situation est préoccupante, notamment pour le volontariat au sein des comités, qui exige un engagement en temps régulier et sur le long terme.

A cela s'ajoute le fait que si de nombreuses personnes désirent s'engager, il n'est pas toujours facile de leur trouver la tâche ou la place adéquate. D'une part, les personnes ne savent parfois pas elles-mêmes ce qu'elles veulent faire. D'autre part, leur souhait ne peut pas toujours être réalisé. Dans leur majorité, les personnes aimeraient "faire quelque chose avec les personnes handicapées", par exemple en travaillant dans les séjours de vacances. Mais à **insieme** Genève, Neuchâtel et Valais, les accompagnants des séjours sont rémunérés. Et même si leur salaire pourrait être comptabilisé comme du bénévolat (du fait qu'il se trouve parfois sous la barre des 2'200 francs annuels, somme à partir de laquelle il est obligatoire de payer les charges sociales), pour les associations la différence est claire: les accompagnants sont des employés temporaires. Au bénéfice d'un contrat, ils sont rémunérés, suivent une formation et ont un cahier des charges bien précis. "Être accompagnateur, c'est un travail intense, jour et nuit. Nous ne pouvons pas nous permettre d'engager des bénévoles", résume Delphine Vaucher.

Quant à l'idée de mélanger bénévoles et salariés au sein des équipes de bénévoles, elle a été longtemps abandonnée par **insieme** Valais. "Nous avons vécu des tensions entre les gens des deux catégories.

Les rôles et fonctions n'étaient pas assez clairement définis", résume Nathalie Rey qui préfère ne solliciter les bénévoles hors comité pour mener des actions de levée de fonds. De cet engagement dépend donc en partie l'offre des associations, comme l'explique Delphine Vaucher, secrétaire d'**insieme** Neuchâtel: "Nous travaillons actuellement à la mise sur pied de week-ends de loisirs. Pour arriver à nos fins, il nous faut trouver une source de financement, et donc des gens prêts à s'investir pour trouver des financements."

Le recours au bénévolat a tout d'un travail d'équilibriste. Marie-Chantal Collaud d'Association Bénévoles Vaud ne nie pas. Comme elle le dit si bien: "Le bénévolat, c'est plus compliqué que du RH!" Mais l'investissement en vaut la peine. Car une fois que la personne a trouvé sa place – que ce soit cuisiner une fois par année pour une action de soutien, participer au comité ou organiser des cafés-rencontre –, son engagement est alors total. Ni Marlise ni Erich du Ladenbistro ne contrediraient.

* Voir les témoignages de bénévoles sur: www.insieme.ch> Actuel > Année du bénévolat.

Adresses utiles

www.annedubenevolat2011.ch

www.benevolat-vaud.ch

www.forum-benevolat.ch

expériences positives qui diffèrent de celles de la vie professionnelle. L'association doit aussi permettre à la personne de faire le bilan de son engagement à l'aide de formations et de "Dossiers de bénévolat" où sont recensés les activités réalisées, les cours suivis, les responsabilités assumées et, aussi, des attestations d'engagement bénévole. C'est particulièrement important pour les jeunes qui peuvent faire valoir ainsi un document recensant leurs compétences. Il faut enfin savoir valoriser le bénévole. Il ne s'agit pas juste d'organiser un repas en fin d'année, mais vraiment reconnaître le travail donné.

Qui est le bénévole type?

Contrairement à l'idée que l'on se fait généralement, le bénévole type n'est pas celui qui a le plus de temps, mais celui qui est bien intégré. En bref, il s'agit d'un homme ou d'une femme, âgé entre 45 et 54 ans, en couple, avec des enfants, actif professionnellement.

Le bénévole type n'est donc pas le retraité comme on se l'imagine. En fait, quand une personne à la retraite est active au sein d'une association, c'est généralement qu'elle s'était déjà engagée d'une manière ou d'une autre auparavant.

La coopération interassociative est aussi un bon moyen pour toucher des jeunes. Un jeune, engagé dans le scoutisme, pourrait, dans le cadre d'un projet, participer par exemple à l'organisation d'une exposition, l'animation d'un centre de rencontre ou la construction d'un skateparc.

Le bénévolat est parfois vu comme une concurrence au travail normal...

Au contraire, comme le prouvent les statistiques, le bénévolat est créateur d'emplois. Au départ, ce sont toujours des gens qui retroussent leurs manches pour un besoin précis. Quand le besoin et les solutions apportées sont suffisamment reconnus par la collectivité, l'organisation, peu à peu, dispose de moyens pour engager des salariés.

Mais il est vrai qu'il faut bien délimiter le bénévolat afin d'éviter toute confusion. Il s'agit, par exemple, de veiller à limiter le temps donné à une demi-journée par semaine. Une "règle d'or" du bénévolat. Une personne peut cumuler son engagement dans diverses associations, mais il n'est pas sain qu'elle s'engage douze heures par semaine dans une seule.

Le bénévolat doit-il être totalement gratuit?

L'argent, c'est le ver dans la pomme! Le bénévolat doit être gratuit. Mais, afin de le démocratiser, il ne doit rien coûter non plus. Les associations doivent veiller à payer les faux frais. C'est une condition cadre qui, faute de moyens, n'est pas toujours suivie.